



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE SESSION CANTONALE DES JEUNES

Des jeunes porteurs de solutions

Les 2 et 3 mai, plus de 50 jeunes de 14 à 20 ans provenant de tout le canton ont débattu à Lausanne de sujets de société qui les concernent. Les cinq propositions adoptées à l'issue de cette première Session cantonale des jeunes ont été remises au Bureau du Grand Conseil.

Inspirée du modèle de la Session fédérale des jeunes qui rassemblent près de 200 jeunes chaque année à Berne depuis 25 ans, la première Session cantonale des jeunes a donné la parole à des jeunes provenant de toutes les régions du canton, qui se sont exprimés sur des enjeux de société actuels les concernant. Après avoir identifié des problèmes et des besoins dans plusieurs domaines – la mobilité, la formation et l'insertion professionnelle, la participation politique des jeunes et le rapport entre les générations – les participants ont pu échanger samedi avec des député-e-s (Verts, PS, PLR et UDC) et des experts dans des ateliers. En séance plénière dans l'Aula du Palais de Rumine ce dimanche, les jeunes ont débattu, amendé et adopté des propositions qu'ils ont remises au Bureau du Grand Conseil.

S'agissant de la place des jeunes dans la société et du rapport entre les générations, les participants ont constaté que les possibilités d'échanges entre les générations sont peu nombreuses, ce qui ne contribue pas à diminuer les préjugés existants de part et d'autre. Ils ont adopté une proposition dont l'objet est de soutenir plus largement le développement de projets favorisant une mixité intergénérationnelle dans les communes ou les quartiers, dans le cadre d'activités sportives et culturelles, ainsi que par des actions ponctuelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire.

Sur la question de la formation et de l'intégration professionnelle, les jeunes ont fait le constat du décalage important entre le monde scolaire et l'entrée dans la vie active. Ils proposent de réintroduire dès la 7^e année Harmos des cours leur permettant de s'initier à la vie civile, tels que l'économie familiale, l'informatique, l'analyse de l'actualité, l'initiation à la citoyenneté et l'approche du monde professionnel. Ils ont par contre refusé une proposition qui tendait à introduire un examen d'entrée au gymnase,

perçu par certains comme un choix par défaut résultant d'un manque de connaissance des différentes alternatives.

Au chapitre de la mobilité, ils ont adopté deux propositions, l'une tendant à développer l'offre de vélos en libre service et notamment de manière combinée avec les transports publics, l'autre tendant à généraliser pour l'ensemble du canton l'octroi d'une subvention aux jeunes en formation dès 16 ans pour les abonnements de transports publics nécessaires à la formation, à l'exemple de ce qui se pratique déjà dans certaines communes. Soucieux de la faisabilité d'une telle proposition, ils ont amendé le projet en précisant que l'octroi de cette aide serait proportionnel aux revenus des parents et limitées aux personnes effectuant une première formation.

Enfin, pour favoriser la participation des jeunes à la vie politique, ils ont proposé l'instauration d'une journée de citoyenneté durant les trois dernières années de la scolarité obligatoire, de telle sorte que les cours de citoyenneté actuellement dispensés trouvent un prolongement plus pratique et plus proche de l'actualité politique.

Cette première session cantonale des jeunes a été organisée avec la participation active de la Commission cantonale de jeunes, qui a notamment choisi les thèmes et assuré la modération des débats. Elle a permis aux participants de débattre de problèmes concrets qui les concernent et de formuler des propositions pour y répondre. Mais l'objectif d'une telle session est également de donner une image positive de la politique aux jeunes et de leur offrir une expérience concrète de la participation à des processus politiques. Au terme de cette première session, le bilan est très encourageant, notamment du point de vue de la qualité des travaux et de la tenue des débats. L'analyse plus détaillée conduira certainement à renouveler cette expérience.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 mai 2015

DFJC, Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, Service de protection de la jeunesse, 078 734 16 35, frederic.cerchia@vd.ch
Rodolphe Maeusli, président de la Commission de jeunes du canton de Vaud, 079 457 09 22

Photo Session jeunes 2015